

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENÇA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 13 -2015

SEANCE du jeudi 26 Février 2015

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 11  
Présents : 9

L'an deux mille quinze et le jeudi 26 février 2015 à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 février 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** Mme Noëlle STEFANI, C. TRUCH, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

**Absents excusés :** Danielle BLANC, Jean CORDIER

**Secrétaire de séance :** Céline TRUCH

**Objet : Validation du projet de division du terrain communal à COSTE CHAUDE et fixation du prix au m2**

Le Cabinet TOULEMONDE a élaboré un projet d'aménagement communal à destination de construction sur la parcelle communale à COSTE CHAUDE, soit 5 500 m2 à valoriser à long terme en 7 lots.

Vu la demande potentielle que nous avons eue pour un lot, il convient de fixer le prix du m2.

Le Maire propose de fixer le prix du m2 à 70 € (hors alimentation en électricité) et propose à la vente un lot situé sur la partie basse qui est déjà équipée au niveau des réseaux.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **Fixe** le prix du m2 à 70 € (hors alimentation en électricité)
- **Propose** à la vente un lot se situant sur la partie basse du terrain

Fait et délibéré à Lardier et Valença le jeudi 26 Février 2015

Le Maire  
Rémi COSTORIER

